

# LE BILAN DE PRÉVENTION

# UN OUTIL EFFICACE À VOTRE PORTÉE!



## AVANTAGE MEMBRES

Avez-vous une bonne vue d'ensemble de votre situation en matière de santé et de sécurité? C'est ce que permet le bilan de prévention proposé par MultiPrévention. L'entreprise Rosemex-Lab Vent témoigne de son expérience et des bénéfices qu'elle en a tirés.

Rosemex Lab-Vent compte une douzaine d'employés et œuvre à la conception de valves contrôlées et informatisées à Blainville. C'est à la suite d'une référence que monsieur Denis Lalonde, superviseur à la production, a contacté MultiPrévention afin d'obtenir des conseils en SST.

**EN PLUS D'AIDER À PRIORISER LES ACTIONS EN PRÉVENTION, LE BILAN PERMET DE SUIVRE L'ÉVOLUTION DU DOSSIER SST DE L'ENTREPRISE EN UN COUP D'ŒIL!**

Il importait à monsieur Lalonde d'être mieux structuré, de prioriser les actions à prendre et d'identifier les outils disponibles chez MultiPrévention pour rendre l'environnement de travail plus sain et sécuritaire. Sans attendre, la proposition de préparer conjointement un bilan de prévention a été retenue et réalisée avec la collaboration de la conseillère en gestion de la prévention attirée à leur secteur, madame Vicky Gaëtan.

Si le dossier apparaissait complexe au départ, le bilan de prévention a permis une prise en charge rapide des risques. Depuis, des équipements de production ont été sécurisés et les règles de sécurité sont claires, connues et respectées.



M. Denis Lalonde de Rosemex Lab-Vent en compagnie de Mme Vicky Gaëtan de MultiPrévention.

Comme le mentionne monsieur Lalonde: «*Il reste encore de beaux projets à venir et grâce au bilan et à Vicky, on sait ce qui a été accompli, ce qui reste à faire et surtout, on sait maintenant où on s'en va. D'ailleurs, en regardant le chemin parcouru depuis la première visite de Vicky, notre entreprise a beaucoup changé, son support et cet outil sont indispensables!*»

## POUR FAIRE VOTRE BILAN DE PRÉVENTION

1. Prenez rendez-vous avec votre conseiller.
2. Prévoyez une heure avec lui pour compléter votre bilan et prioriser les actions à prendre.
3. Prévoyez un peu plus de temps si le bilan doit être précédé d'une visite de l'usine.
4. Après la visite de votre conseiller, recevez votre bilan (en format modifiable) par courriel.
5. Utilisez votre bilan de prévention comme un document de travail et de suivi. Soumettez-le à l'interne, révisez-le et préparez un plan d'action. Faites équipe avec votre conseiller pour mettre en œuvre votre plan d'action. (ex. : former les travailleurs sur l'enquête et l'analyse d'accidents, former des formateurs à l'interne sur l'utilisation sécuritaire du chariot élévateur, etc.)

**DES QUESTIONS? PARLEZ-EN À VOTRE CONSEILLER!**

Vol. 4 No. 2